Le conseil général cède pour 20 millions de patrimoine

Des terres plantées de chênes verts ou une pinède bordant la mer, de vieilles casernes chancelantes et de rutilants collèges, quelques estimables châteaux et une liste sans fin de bureaux... Le conseil général, par son histoire bicentenaire et les lois de décentralisation, est sans conteste devenu l'un des plus grands propriétaires du Var.

Selon un recensement effectué par un cabinet privé, à la demande de l'inspection générale des services du Département, 730 biens immatriculés figurent à son patrimoine. D'après cette étude, les cent propriétés les plus importantes représentent une valeur vénale de 88 millions d'euros. Examinée plus en détail, cette photo montre toutefois « un patrimoine réparti de manière non équilibrée sur le territoire » et qui, parfois, « ne correspond plus aux missions de la collectivité » observent Alain Ballada, le directeur du service « Patrimoine » et Brigitte Séquense, directrice générale adjointe en charge de ces questions.

Draguignan, ancienne préfecture du Var, abrite par exemple nombre de bâtiments publics moins utiles aujourd'hui. Ailleurs, là où



Le domaine de Fabrégas à La Seyne. (Photo doc. Laurent Martinat)



Le château de la Ripelle au Revest où un projet culturel avait été un moment envisagé.

(Photo Richard Barsotti)

les populations ont fortement progressé, le Département manque souvent d'infrastructures.

9 % du patrimoine mis en vente

Aussi, le conseil général a récemment choisi de rationaliser ses actifs et de vendre quelques bijoux de famille. A terme, « il s'agira de créer un vrai schéma d'implantation de nos services par territoire » expliquent les deux fonctionnaires. Tous les biens ne pouvant être requalifiés seront donc proposés à la vente.

D'autant que la belle pierre coûte cher à entretenir. Entre les loyers, les taxes foncières, les assurances, la maintenance ou l'entretien, la facture s'élève, chaque année, à quelque 8,5 millions d'euros pour le Département.

Une première liste d'une ving-

taine de biens « vendables » a donc été récemment établie. Hors collèges, cela représente environ 9 % du patrimoine départemental pour un montant théorique de 20 millions d'euros. Une rondelette somme que le conseil général devrait apprécier en ces temps de difficultés budgétaires. La liste pourrait d'ailleurs bientôt s'étoffer encore.

Vieilles casernes et maisons en bord de mer

Outre les anciens bâtiments de La Croix-Rouge à Toulon, vendus à un investisseur immobilier pour 2,2 millions, la prochaine vente devrait concerner le domaine de Blacouas à La Roque-Esclapon, centre de vacances historique de l'ODEL Var depuis 1958 (voir par ailleurs).

A Draguignan, le Département

s'apprête à céder l'ancien IUFM Carnot, une maison de maître, « Les Incapis », des logements dans la cité judiciaire ou encore un terrain de 4800 m².

Ailleurs, six anciennes gendarmeries désaffectées seront cédées à Fayence, Le Muy, Le Pradet, Carnoules, La Seyne ou La Roquebrussanne.

A Toulon, le Département vendra encore l'ex huilerie Saint-Antoine et au Revest, le château de la Ripelle, où le projet culturel envisagé par le conseil général n'a pu voir le jour.

A Aups, c'est la commune, prioritaire lors de ces ventes, qui pourrait racheter la maison « Les Huchanes ».

Enfin, cet inventaire recèle quelques perles convoitées. Au Pradet, le conseil général met en vente une maison située sur la

Des biens éclectiques

Selon le recensement effectué par le cabinet d'audit, 730 biens immatriculés figurent au patrimoine du conseil général. Certains en pleine propriété, d'autres en location ou encore des bâtiments récupérés auprès de l'État avec le transfert de certaines compétences.

L'inventaire a permis de dénombrer 260 terrains en espaces naturels sensibles, 71 collèges, 5 gymnases, une trentaine de bâtiments préemptés pour des aménagements routiers, des centaines de biens attachés à l'histoire et aux compétences anciennes du Département (casernes de gendarmerie ou de pompiers, les palais de justice de Draguignan ou Brignoles), 7 centres de vacances exploités par l'ODEL, quelques maisons de maîtres et plus de 200 bâtiments administratifs où travaillent les agents du conseil général.

La vente la plus symbolique est sans doute celle du centre de vacances de l'ODEL, à La Roque-Esclapon. Ce bâtiment de 3 600 m², sur un terrain de 10 ha, avait été acquis en 1958 par le Département.

Les activités du site devraient être transférées au Logis-du-Pin, autre propriété mise au service de l'ODEL par le conseil général.

plage du Monaco, au cœur d'un espace naturel sensible. A La Seyne, c'est une villa de maître, « le domaine de Fabrégas » qui sera cédée. Un somptueux terrain figure aussi dans la liste, le « Domaine de Bellevue » à Fréjus. Aux Domaines d'en évaluer le prix...

L. RENARD